

Magny-les-Hameaux, le 20 décembre 2013.

Madame Marie-Pierre STRIOLO
Présidente de la FCPE
53, avenue de Chevincourt
78114 MAGNY-LES-HAMEAUX

VILLE
DE MAGNY-LES-HAMEAUX

Affaire suivie par :
P. HEIN
N/REF : **Tél. : 01 39 44 71 22**

Hôtel de Ville
1, Place Pierre Bérégozoy
BP 33
78114 Magny-les-Hameaux
Tél. : 01 39 44 71 71
Fax : 01 39 44 71 79

Objet : Réforme des rythmes scolaires

N°183-2013

Madame la Présidente,

Lors de la réunion du jeudi 19 décembre 2013, nous avons demandé de vous positionner sur une des quatre hypothèses des horaires de la semaine scolaire présentées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

Vous avez souhaité obtenir un délai supplémentaire afin de pouvoir en débattre avec les adhérents de la FCPE de Magny-les-Hameaux au même titre que l'AIPE.

Durant la réunion avec les enseignants, Monsieur PUZIN Inspecteur de l'Education Nationale a signalé que les communes devraient obligatoirement communiquer les choix faits en matière d'horaires revêtus de son avis au plus tard mi janvier 2014 à l'Inspection Académique des Yvelines.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir me transmettre votre décision pour **le vendredi 10 janvier 2014 au plus tard.**

Je vous remercie pour votre engagement au service des élèves de la commune de Magny-les-Hameaux,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.



Christine MERCIER
1^{ère} Adjointe déléguée au Scolaire, à
l'Accompagnement Scolaire, à l'Enfance, à la
Politique de la Ville et à la Santé

